

# Mars 2021

## Vos sites

[www.udcgt10.fr](http://www.udcgt10.fr)  
[www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)  
[www.librairie-nvo.com](http://www.librairie-nvo.com)  
[www.indecosa.cgt.fr](http://www.indecosa.cgt.fr)  
[www.ancavtt.asso.fr](http://www.ancavtt.asso.fr)

 UD CGT AUBE

## Vos contacts

### - UD Aube :

2A Bd. du 1er RAM 1er étage  
Tél. : 03 25 73 38 47  
Fax : 03 25 73 84 27  
e-mail : [udcgt10@gmail.fr](mailto:udcgt10@gmail.fr) :  
Les lundis, mardis, jeudis :  
de 9 h 30 à 17 h  
Le mercredi :  
de 9 h 30 à 11 h 30  
Le vendredi :  
de 9 h 30 à 16 h 45

### - UL Troyes et alentours :

2A Bd. du 1er RAM 1er étage  
[ulcgtroyes10@gmail.com](mailto:ulcgtroyes10@gmail.com)

 UL Cgt Troyes

Tél. : 03 25 73 49 40  
Permanence pour les syndiqués  
9 h 00 à 12 h 00  
Permanence conseil  
du salarié : mardi de 14 h à 17 h 30

### - UL Romilly-Nogent / Seine :

Rue de la Boule-d'Or  
Tél. : 03 25 24 49 43  
Fax : 03 25 24 88 10  
Port. : 06 64 52 96 83  
e-mail : [ul.cgt.romilly@wanadoo.fr](mailto:ul.cgt.romilly@wanadoo.fr)

### - UL Brienne le Château :

25 Rue Maréchal Valée  
Tél. 06 63 19 90 97  
[ul-cgt-brienne@hotmail.fr](mailto:ul-cgt-brienne@hotmail.fr)

### - UL Bar sur seine :

5 Rue du Palais de justice

### - UL Bar sur Aube :

9 Rue du collège

### - USR :

Tél. : 03 25 73 38 47  
Secrétariat lundi :  
de 14 h à 16 h 30  
e-mail : [usrcgt10@gmail.com](mailto:usrcgt10@gmail.com)

### - CSD CGT Aube

Fonction publique territoriale  
Tél : 03 25 73 68 26  
le 1er mardi du mois  
2A Bd. du 1er RAM rdc  
e-mail : [cscdgt10@yahoo.fr](mailto:cscdgt10@yahoo.fr)



## Le lien avec les syndiqués

# DONNE-TOI LE DROIT VOTE CGT



 tpe  
artisanat

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LES TRÈS PETITES ENTREPRISES



## Edito.

Sylvie Gateau, Secrétaire Générale de L'UD CGT de l'Aube

### UN ENJEU POUR LA CGT, UNE NECESSITE POUR TOUTES ET TOUS

Après deux reports pour cause de crise sanitaire, près de 5 millions de salarié·e·s des très petites entreprises et employé·e·s des particuliers sont appelé·e·s à voter du 22 mars au 04 avril 2021. Dans notre département ce sont un peu plus de 19 000 personnes, soit pratiquement un.e salarié.e du public et du privé sur quatre qui sont concerné·e·s, ce qui n'est pas rien ! Elles et ils vont voter pour choisir l'organisation syndicale qui les représentera au cours des quatre prochaines années.

Ces salarié·e·s ont des métiers et des qualifications très divers. Souvent plus isolé·e·s, elles et ils connaissent moins bien leurs droits et renoncent le plus souvent à les faire valoir, notamment du fait des liens de proximité avec leur employeur·euse. Pourtant leur situation socio-économique est globalement problématique. Par exemple leur salaire est en moyenne inférieur de 500 € en comparaison de celles et ceux des entreprises de plus de 500. Les salarié·e·s des TPE sont davantage à temps partiel, en contrat à durée déterminée, avec une durée hebdomadaire plus longue pour ceux et celles qui sont à temps complet,...

Le défi de ces élections porte avant tout sur l'amélioration des conditions de travail et sur la conquête d'avancées sociales pour ce salariat, comme le droit aux activités sociales et culturelles, mais il est aussi capital en termes de représentativité syndicale et de renforcement. **L'enjeu pour la CGT est de rester le premier syndicat représentatif des salarié·e·s des TPE sur le plan national et aussi dans notre département.** Ces élections sont aussi un enjeu de représentativité globale, puisque les voix obtenues s'additionneront avec celles des élections dans les CSE dans le privé et dans celles de la fonction publique. D'autre part les élections dans les entreprises sont un moment opportun pour convaincre les salarié.e.s de se syndiquer et s'organiser.

La bonne nouvelle est que nous allons toutes et tous pouvoir contribuer à la réussite de ces élections TPE. Comment ? Et bien chacun·e d'entre nous connaît ou croise des salarié·e·s de TPE, quand nous allons faire nos courses chez le boucher ou le boulanger, dans notre famille, dans nos relations, etc.

**C'est pourquoi l'Union Départementale CGT de l'Aube appelle chaque syndiqué·e à convaincre une ou deux personnes de voter, et de voter CGT, cela fera un très beau score. Alors à nous de jouer et de gagner !**

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LES TRÈS PETITES ENTREPRISES  
22 MARS - 4 AVRIL 2021  
**DONNE-TOI LE DROIT**  
**VOTE CGT**

UD AUBE  
la  
cgt10

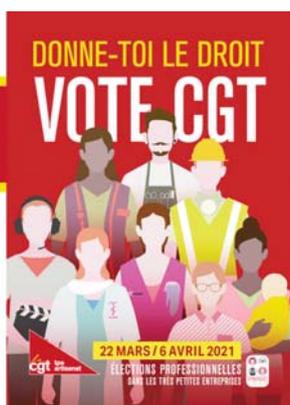
SALARIÉ·E·S  
DES TPE

**ÊTRE ENTENDUS  
REPRÉSENTÉS  
SOUTENUS**

### Quel peut être le rôle de chaque adhérent de la CGT dans cette élection ?

Il est simple : tout le monde connaît ou croise des salariés de TPE, quand on va faire ses courses chez le boucher ou le boulanger, dans sa famille, dans ses relations... Si chaque syndiqué convainc une ou deux personnes de voter et de voter CGT, cela fera un très beau score, presque 1,5 million de voix. Ce chiffre est important, mais pas démesuré, rapporté au nombre de syndiqués. Tout le monde a la possibilité de mener la campagne CGT.





Du 22 mars au 6 avril 2021

# Je me donne le droit. Je vote et je fais voter CGT !

Du 22 mars au 4 avril 2021, près de 5 millions de salariés des TPE sont appelés à s'exprimer pour le syndicat de leur choix.

Ces voix comptent pour déterminer la représentativité des organisations syndicales pour les 4 prochaines années au plan national, territorial et dans les branches d'activité. Elles contribueront à définir pour chaque organisation le nombre de représentants dans les commissions paritaires régionales, de conseillers prud'hommes...

**Gagner massivement le vote des salariés des TPE confortera la CGT** et renforcera son poids au plan interprofessionnel. Toutes les organisations CGT ont aujourd'hui des plans de travail pour aller débattre avec ces salariés dans la proximité géographique ou professionnelle. Nous avons besoin que chaque syndiqué de la CGT contribue à faire entendre la voix de ces salariés en s'engageant dans la campagne.

Nous, militant·e·s, adhérent·e·s, côtoyons chaque jour des salariés des TPE dans notre quotidien. Nous pouvons les convaincre de voter CGT.

**Chaque voix compte ! La CGT compte sur nous.**

## GAGNONS DES VOIX POUR LA CGT

En ce mois de mars, nous entrons dans la dernière ligne droite de la campagne TPE. C'est le moment ou jamais de se rapprocher des salariés de ces entreprises et de leur montrer que la CGT est le meilleur choix pour les représenter et les défendre.

**Ce scrutin permet aux salariés travaillant dans les très petites entreprises d'élire leurs représentants dans les Commissions paritaires régionales interprofessionnelles. Ces Commissions sont :**

« **Régionales** » : il existe 13 CPRI en métropole (une par région) et 5 dans les départements d'Outre-Mer ;

« **Paritaires** » : employés et employeurs sont représentés également (10 sièges pour les syndicats de salariés et 10 sièges pour les syndicats patronaux).

Des sièges qui seront répartis proportionnellement à l'audience recueillie lors du scrutin TPE par les organisations syndicales sur la région concernée ;

« **Interprofessionnelles** » : les syndicats qui siègent peuvent représenter toutes les activités professionnelles.

**Elles ont pour objectif principal :**

- d'informer salariés et employeurs sur les dispositions légales et conventionnelles ;
- de faciliter le dialogue dans l'entreprise pour anticiper les conflits ;
- de statuer sur les questions centrales liées au travail comme l'emploi, la formation, les conditions de travail, la santé au travail, l'égalité, le temps partiel, la mixité... ;
- de proposer des activités sociales et culturelles.



## Campagne TPE 2021

# Adresse aux syndiqué·e·s

Au cours de ce premier trimestre se jouent les élections TPE (Très Petites Entreprises). Notre présence syndicale y est très difficile. Ces entreprises de moins de 11 salariés constituent en effet un univers très particulier, très différent de celui dans lequel nous évoluons.

Ces salariés des TPE, qui représentent environ 1 salarié sur 5 dans le département, sont souvent plus mal payés, moins formés, subissent des conditions de travail plus difficiles, leurs qualifications moins bien reconnues, le temps partiel et les heures supplémentaires, subis, au bon vouloir du patron. Difficile de revendiquer.

La CGT ne peut laisser ces salarié·e·s seul·e·s et isolé·e·s... Lors du scrutin précédent de 2016, la CGT Aubeoise s'était fortement mobilisée et ses efforts avaient été récompensés par la position de syndicat n° 1 dans les TPE aubois. Il ne tient qu'à nous de rester le premier syndicat dans l'Aube et de renouer avec ce succès en optant pour une stratégie plus efficace résumée par ce mot d'ordre :

**Un syndiqué CGT = trois vote CGT aux élections TPE**

(scrutin par correspondance ou électronique du 22/03/21 au 04/04/21).

Concrètement que chacun d'entre nous obtienne d'un proche, d'un membre de sa famille, d'une relation, de son boulanger ou de sa coiffeuse, salarié·e de TPE, qu'il vote CGT.

### Quelques précisions pratiques :

- Sont électeurs toutes les personnes salariées d'une TPE au 31/12/2019. Les personnes inscrites par leur employeurs reçoivent notification de cette inscription depuis le 06/01/21. Pour celles ou ceux qui n'ont pas reçu cette notification : faites-nous connaître ces situations jusqu'au 25 janvier, afin que nous puissions faire corriger cette anomalie.
- Sont aussi électeurs, dans le collège employeurs, les employeurs de personnels à domicile, telles les "nounoues". Certains d'entre-nous peuvent donc aussi voter CGT dans le collège employeur.
- Le site CGT des élections TPE (<https://www.cgt-tpe.fr>) propose des témoignages et des matériels spécifiques aux métiers. Mais aussi des conseils pratiques sur l'exercice de ses droits et la vie syndicale en TPE
- (<https://www.cgt-tpe.fr/vos-droits/>). Un guide pratique est proposé par la NVO (<https://nvo.fr/wp-content/uploads/2020/08/nvo-mes-droits-syndicaux-en-tpe.pdf>)

### Très important :

Pour ceux qui n'ont pas encore reçu leur code pour voter, il est possible de le demander encore et ce jusqu'au 24 mars. En allant sur le site du ministère : <https://election-tpe.travail.gouv.fr>

Le collectif TPE de l'UD,

**SALARIE·ÉS DES TPE** Vous êtes toutes et tous invité·es à élire vos représentant·es

**AVEZ-VOUS BIEN REÇU VOS CODES ?**  
PENSEZ À LES GARDER POUR  
**VOTER CGT**

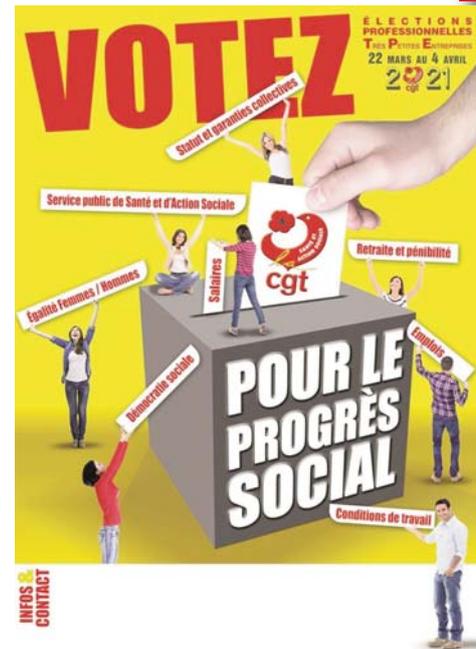
Besoin d'information ?  
Pas de code reçu ?

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LES TRÈS PETITES ENTREPRISES  
Union Départementale CGT de l'Aube Maison des Syndicats 22 MARS - 4 AVRIL 2021

2A Bd. du 1er RAM 10 000 TROYES Tél : 03 25 73 38 47 Email : [udcgt10@gmail.com](mailto:udcgt10@gmail.com)



Quelques membres du collectif TPE en réunion de préparation.



## Un nouvel outil de campagne : Je gagne des voix avec l'application « Voice Power »

L'objectif de l'application « Voice Power » est d'offrir la possibilité à tous ceux qui le souhaitent d'interpeller à partir de leur téléphone (SMS), sous une forme ludique, un collègue, un parent... un ami qui travaille dans une très petite entreprise pour lui proposer de voter CGT. « Voice Power » se présente sous la forme d'un jeu... Un

jeu qui propose d'habiller un personnage dans les habits d'un des métiers qui font la réalité de ces très petites entreprises, de l'accompagner d'une revendication, d'un message personnel afin de réaliser un gif (affichette numérique) qui pourra être diffusée par SMS à quelqu'un de votre entourage, de votre connaissance concernée

par ces élections. En lui envoyant ce petit message ludique vous l'invitez à son tour à l'envoyer à un collègue ou un ami, etc.

Ainsi, tous ceux qui le souhaitent, en commençant par nos adhérents, peuvent le plus simplement du monde, devenir acteur de cette campagne et contribuer à la progression de la CGT.

- ▶ TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION **VOICE POWER** POUR [APPLE](#)
- ▶ TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION **VOICE POWER** POUR [GOOGLE](#)

**nvo**  
DROITS

## Mes droits syndicaux en TPE

↓ TÉLÉCHARGEZ LE GUIDE GRATUIT

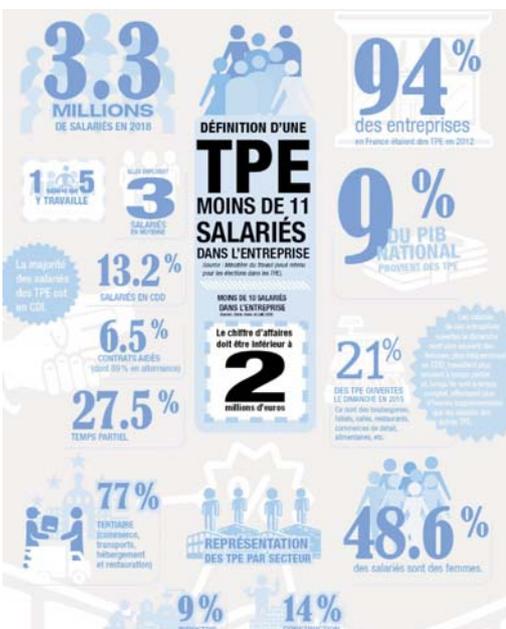


Collage tout le monde s'y colle !

## La campagne d'affichage



## Les TPE en chiffres



## COMITÉS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

Bien assurer  
mon CSE,  
c'est essentiel.



Assureur de près de 10 000 structures <sup>(1)</sup>, la Macif est l'assureur privilégié des Comités Sociaux et Économiques.

En assurant votre CSE à la Macif, vous bénéficiez :

- d'un accompagnement personnalisé avec un réseau de conseillers spécialisés dédié à votre écoute
- de garanties adaptées au fonctionnement et aux activités de votre CSE : la responsabilité civile et l'assurance des biens<sup>(2)</sup>
- d'avantages pour les salariés bénéficiaires de votre CSE<sup>(3)</sup>

☎ N°Cristal 09 69 39 49 55

macif.fr / rubrique « Associations et CSE »  
ou par mail cse@macif.fr



Essentiel pour moi

(1) Au 31 décembre 2019.

(2) Dans les conditions et limites fixées au contrat Multigarantie Activités Sociales Comité d'entreprise souscrit.

(3) Offre soumise à conditions valables en 2021, réservée aux salariés bénéficiaires d'un CSE ayant signé un PACTE CSE en 2021.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.